

Synthèse : Etude sur les facteurs de risques pouvant affecter la santé des éleveurs pastoraux transhumants et des bergers

Le cas spécifique des effets associés à l'arrivée des loups



Synthèse : Etude sur les facteurs de risques pouvant affecter la santé des éleveurs pastoraux transhumants et des bergers

Le cas spécifique des effets associés à l'arrivée des loups

Rédaction : Ludovic MARTIN (LMAE) – Janvier 2024

Ce document compile les résultats de l'étude menée par la MSA du Languedoc en 2022 : « *Etude des facteurs de risques pouvant affecter la santé des éleveurs pastoraux transhumants et des bergers : le cas spécifique des effets associés à l'arrivée des loups sur le territoire et de la prédation* ». Elle a été conduite par le service prévention des risques professionnels (PRP).



Table des matières

I- Contexte et objectifs de l'étude	4
II- Approche méthodologique et conduite de l'étude	
III – Les facteurs de risques psychosociaux pouvant affecter les éleveurs et les bergers	
Les risques psychosociaux	6
Les facteurs de risques pour les éleveurs	6
Les facteurs de risques pour les bergers salariés.....	7
Les risques liés à la prescription des gestes et des postures chez les éleveurs et les bergers	8
IV- La prise en charge difficile des risques psychosociaux chez les éleveurs et les bergers	
L'accès aux soins et à l'accompagnement des éleveurs	9
L'accès aux soins et à l'accompagnement des bergers.....	9
V- Les déterminants pouvant conduire à des souffrances, au-delà des risques psychosociaux	
La reconnaissance et la maîtrise de l'activité dans les relations de travail entre les professionnels du pastoralisme cévenol	10
La reconnaissance et la maîtrise de l'activité face aux autres professionnels de l'élevage.....	10
La reconnaissance et la maîtrise de l'activité face au multi-usage du territoire pastoral cévenol	10
La reconnaissance et la maîtrise de l'activité face aux rapports institutionnels	11
VI- Les différentes sensibilités aux risques de souffrances liés aux dynamiques sociales et territoriales	
La sensibilité des éleveurs face aux dynamiques sociales et territoriales.....	12
La sensibilité des bergers face aux dynamiques sociales et territoriales	13
VII- les facteurs de risques associés à l'arrivée des loups et de la prédation dans le Languedoc	
L'arrivée de la prédation sur le territoire pastoral cévenol et son effet sur l'activité des différents professionnels....	13
Effets de l'arrivée des loups sur les éleveurs	14
Effets de l'arrivée des loups sur les bergers.....	14
Des difficultés à mobiliser les moyens de protection et à adapter les pratiques face à la prédation chez les bergers et les éleveurs.....	15
La prédation au sein du milieu professionnel	16
Les éleveurs et les bergers confrontés aux dynamiques sociales	16
Les professionnels face aux institutions.....	17
Risque de désaffiliation sociale et d'anomie du groupe professionnel.....	17
Les différentes affections associées aux risques de prédation en fonction des profils	18
VIII- Les niveaux d'action pour la prévention des risques professionnels	
Les actions à mener avec les éleveurs et les bergers.....	19
Les difficultés temporelles et organisationnelles à la mise en place des actions.....	19
Les actions à mener avec les différents acteurs du territoire	20
Intervenir sur la problématique de la prédation.....	20
Bibliographie.....	22

I- Contexte et objectifs de l'étude

En 2022 la MSA du Languedoc a réalisé une étude sur les facteurs de risques qui peuvent affecter la santé des éleveurs pastoraux et des bergers dans l'exercice de leur activité. Un intérêt particulier a été porté sur ceux associés à la présence de la prédation et de loups dans un milieu donné.

Que ce soit sur les territoires historiquement ou nouvellement touchés l'expérience des professionnels de l'élevage ainsi que des caisses MSA qui les accompagnent, a montré que l'arrivée des loups a une incidence sur leur santé. Entre 2020 et 2022 l'INRAE (Nicolas & Doré, 2022) a produit une étude socio-anthropologique qui confirme cette situation. Elle caractérise les effets de la prédation sur l'intégrité des éleveurs et des bergers via le stress qu'elle génère, les changements dans les conditions de travail ou encore les relations sociales. Les auteurs y déclinent ses effets directs et indirects en fonction de : la situation personnelle et professionnelle des personnes affectées ; des rapports sociaux et institutionnels ; de l'état de la population lupine. Les maux qui découlent de la prédation sont plurifactoriels. Ils prennent leur origine dans les différentes sphères qui englobent l'activité des éleveurs et des bergers (ex : la dimension technique ; les rapports entre professionnels ; le multi-usage de l'espace pastoral ; l'accompagnement institutionnel sur les problématiques en lien avec la prédation ; etc.). Face à ce phénomène il est donc pertinent d'envisager la prédation comme un potentiel risque professionnel.

Dans le Languedoc la population lupine augmente depuis une dizaine d'années. En réponse à cette situation, la MSA du Languedoc a mis en place des dispositifs d'accompagnement pour les personnes affectées. Avec l'amplification du phénomène elle voulait étendre ses actions à la prévention des risques professionnels. L'étude présentée dans ce document devait permettre d'identifier les actions à mener dans ce sens.

Cependant la MSA du Languedoc ne souhaitait pas traiter la problématique de la prédation unilatéralement. L'étude qui a été menée devait permettre au service PRP d'avoir un premier aperçu sur la diversité des facteurs de risques pouvant affecter les éleveurs pastoraux et les bergers. Cela comprenait les risques psychosociaux ainsi que les risques qui prennent leur origine dans les dynamiques sociales et territoriales. L'ambition de cette étude n'était pas de poser un diagnostic médical sur les risques rencontrés

par les professionnels, mais plutôt de mettre en avant leur perception et leur vécu. Bien que l'identification et la caractérisation de ces risques n'aient pas été exhaustives, leur étude a permis d'appréhender les synergies qui s'opèrent entre eux. Elle a aussi permis d'aborder leurs effets sur les professionnels de manière différenciée, en fonction de leurs profils. L'objectif de cette étude était donc dans un premier temps de comprendre les difficultés traversées par la profession, pour pouvoir engager un travail en prévention des risques professionnels auprès des bergers et des éleveurs pastoraux. Dans un second il s'agissait d'identifier les risques associés à la prédation et les replacer parmi les autres, toujours en considérant leurs effets de manières différenciées et les synergies qu'ils peuvent entretenir entre eux. Replacer la prédation parmi les autres facteurs de risques était une démarche indispensable. D'une part pour ne pas essentialiser la santé des éleveurs et des bergers à cette seule problématique. D'autre part pour ne pas imputer à la présence des loups des risques qui prennent leur origine autre part.

Cette étude a rendu possible l'identification des leviers d'action et les axes à suivre pour de futures interventions en prévention des risques professionnels.

II- Approche méthodologique et conduite de l'étude

Etant donné que l'étude s'intéressait aux risques liés à la prédation, elle a été orientée vers les activités d'élevage les plus vulnérables. Ce sont les systèmes d'élevage pastoraux transhumants en ovins-allaitant qui ont été ciblés. La zone d'étude correspond aux Cévennes, entre le Gard et la Lozère, ainsi qu'aux garrigues et aux causses adjacents, dans l'Hérault et le Gard. Elle a été choisie pour la diversité des systèmes d'élevage qui s'y trouvent, la diversité des profils d'éleveurs et de bergers qui y exercent leur activité, pour sa vulnérabilité à la prédation. Cette étude est basée sur des enquêtes de terrain auprès de professionnels de l'élevage. Onze bergers et éleveurs ont été entretenus à deux reprises : un entretien directif pour connaître leur parcours de vie, le système d'élevage sur lequel ils travaillent ainsi que leur perception du travail ; un entretien semi-directif spécifiquement orienté sur la problématique de la prédation. Des échanges ont aussi eu lieu auprès d'acteurs du territoire. Pour caractériser les risques professionnels les ressources internes de la MSA ont été mobilisées. En plus de la littérature, des échanges ont

aussi été menés avec différents professionnels, spécialisés sur la santé au travail.

La première partie de cette étude devait permettre de comprendre le territoire dans sa dimension environnementale et humaine. Une fois le contexte posé il a été possible de caractériser les systèmes d'élevage qui y sont présents, les pratiques et les techniques associées, leurs atouts et leurs contraintes. Cette caractérisation des systèmes a ensuite permis d'identifier pour chacun d'entre eux la manière dont le travail s'y exprime, au travers du calendrier de travail, de l'itinéraire technique, mais aussi des particularités du métier. Enfin, cette première partie de l'étude a permis de comprendre l'intégration des activités d'élevage dans le territoire, via le multiusage des espaces pastoraux, les rapports sociaux et institutionnels. Cela a donné un premier aperçu des enjeux auxquels font face les éleveurs et les bergers sur le territoire pastoral cévenol.

Le rapport au travail et à l'activité peut être très différent d'un professionnel à l'autre (Fiorelli, 2012). Cependant il existe aussi des similitudes qui permettent de distinguer des groupes professionnels, notamment par l'existence de normes (Darré, 1996). La deuxième partie de cette étude a non seulement permis de comprendre ce rapport individuel et collectif à l'activité, mais aussi de caractériser les différents groupes professionnels sur le territoire pastoral cévenol. Par ce biais il a été possible d'aborder les facteurs de risques de manière différenciée, en fonction de leurs effets sur le « sens » de l'activité, variable selon les profils professionnels. Enfin, cette seconde partie de l'étude a permis de mettre en évidence les différents réseaux professionnels. D'une part, pour identifier les facteurs de risques qui peuvent émerger dans ces réseaux. D'autre part, pour exposer à la MSA du Languedoc les différents niveaux d'interventions possibles pour la prévention des risques professionnels.

La troisième partie de cette étude a fait ressortir les risques psychosociaux auxquels sont sujets les bergers et les éleveurs. Ensuite une attention particulière a été portée sur la caractérisation des risques en lien avec les dynamiques sociales et territoriales. Cela a permis de comprendre comment elles affectent la santé des professionnels de l'élevage, notamment par la perte de sens et de maîtrise sur leur activité. Etudier les risques en liens avec les dynamiques sociales et territoriales a aussi rendu possible l'identification des liens et de la synergie qui s'opère

entre les différents facteurs de risques. L'objectif était d'observer les points de ruptures potentiels, risquant notamment de générer en cascade des risques pour la santé des éleveurs et des bergers. Après que les facteurs de risques aient été traités dans leur ensemble un focus a été fait sur la problématique de la prédation. Sur ce point l'objectif était de caractériser la prédation et l'ensemble des facteurs de risques qui en découlent du point de vue du risque professionnel. Ce focus a permis d'identifier les risques qui lui sont spécifiques et le rôle d'amplificateur qu'a la prédation sur les autres facteurs de risques.

La dernière partie de cette étude s'orientait sur les leviers d'action pouvant être mobilisés par la MSA du Languedoc. D'une part ceux pour mener des interventions auprès des éleveurs et des bergers. D'autre part, ceux pour mener des actions avec les différents acteurs du territoire. Les modalités pour mettre en place les différentes interventions y sont détaillées : leur forme ; leurs objectifs ; les ressources sur la zone d'intervention pour les mener à bien ; les difficultés organisationnelles et temporelles auxquelles les préventeurs seront confrontés. Un temps est pris pour appréhender la complexité imposée par la problématique de la prédation. Le positionnement de la MSA y est évoqué, ainsi que les ressources à sa disposition.

III – Les facteurs de risques psychosociaux pouvant affecter les éleveurs et les bergers

Dans l'étude qui a été menée les risques psychosociaux sont compris comme : « *les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental* » (Gollac & Bodier, 2011, p. 31). Cependant, le cadre donné par cette définition ne permet pas d'identifier les facteurs de risques qui prennent leurs origines au-delà de l'espace de travail *stricto-sensu*. Qu'il s'agisse des bergers ou des éleveurs, leurs activités pastorales sont extrêmement perméables aux dynamiques territoriales et sociales. C'est pourquoi le choix a été fait d'intégrer les concepts de la psychodynamique et de la psychologie du travail, pour identifier les risques associés à ces dynamiques. Cela a permis d'avoir une meilleure représentation des facteurs de risques qui touchent la profession, mais aussi des synergies qui s'opèrent entre eux. Enfin cela a

aussi permis de mieux comprendre comment les facteurs de risques affectaient les professionnels en fonction de leur groupe professionnel.

Les risques psychosociaux

En termes de risques psychosociaux plusieurs dimensions ont été explorées. Dans un premier temps ce sont les risques associés aux conditions physiques – chimiques – biologiques. Pour les risques physiques il s'agit de problèmes de santé causés par les longues périodes de marche sur des terrains difficiles (ex : torsions des membres ; chutes ; blessures par la végétation ; etc.), l'exposition aux rayonnements solaires, l'exposition aux poussières, les risques traumatiques liés à la manipulation des animaux et à la manutention de charges lourdes, voire l'utilisation d'engins. Les risques chimiques se concentrent principalement sur l'exposition aux produits vétérinaires, que ce soit par contact physique durant les soins ou par détournement des produits pour des applications humaines. Les risques biologiques identifiés sont principalement liés à l'exposition aux zoonoses (ex : borréliose ; salmonelles ; brucellose ; etc.). Les risques biologiques peuvent aussi comprendre l'exposition à la faune sauvage et les risques de morsures ou de piqûres (ex : vipères ; frelons ; etc.). Les bergers sont aussi relativement exposés aux micro-organismes pathogènes qui peuvent se développer au niveau des captages, leur assurant l'accès à l'eau en estive.

Dans un second temps ce sont les risques associés à la division des tâches et du contenu du travail - à la prescription des gestes et des postures - à la structure hiérarchique, aux modes de communication et aux rapports de subordination qui organisent les rapports entre les travailleurs – qui ont été observés. Contrairement aux trois premières dimensions énoncées qui sont similaires pour les éleveurs et les bergers, hors-mis certains cas spécifiques, celles-ci s'expriment différemment en fonction du système d'activité, du statut professionnel et du profil individuel des travailleurs. Il est donc pertinent de les présenter de manière différenciée, à minima en matière d'activité. D'une part les éleveurs, d'autre part les bergers salariés. Cependant il est nécessaire de garder à l'esprit que le statut d'un berger peut prendre des formes très diverses (ex : salariat ; prestation ; non déclaré ; etc.). Il peut aussi s'agir d'éleveurs, gardant leur propre troupeau ou non. Ces profils mixtes sont autant concernés par les facteurs de risques qui touchent les éleveurs, que ceux qui touchent les bergers.

Les facteurs de risques pour les éleveurs

Du point de vue de la division des tâches et du contenu du travail plusieurs éléments ont été identifiés. Il y a notamment les pics de travail sur l'année qui sont les périodes plus à risques (ex : agnelage ; entretien des agneaux avant la vente ; mise au bélier ; production du foin). Ces pics de travail augmentent significativement la charge de travail, que ce soit du point de vue temporel, physique ou mental. De plus, les tâches qui leurs sont associées s'ajoutent aux contraintes de l'exploitation agricole. Ces pics de travail peuvent durer une semaine à deux mois et se suivent parfois sans interruption (ex : agnelages et entretien des agneaux avant la vente). Ces périodes sont donc marquées par une augmentation importante du temps de travail pouvant atteindre 14 heures par jour, dont des heures de travail nocturne. Sur ces périodes il y a un cumul des tâches physiques et traumatiques dans des environnements peu ergonomiques (ex : manipulation des brebis, manutention en bergerie), associées à une exigence mentale et un fort engagement psychologique (ex : planification et organisation ; adaptation ; mobilisation et application des savoirs ; échecs ; confrontation à la mort ; etc.). La diminution du sommeil et du temps de repos sur de longues périodes, avec l'augmentation de l'engagement physique et mental, favorisent l'exposition des travailleurs à des risques pour leur santé, notamment par l'amplification des situations accidentogènes. En dehors de ces pics de travail, les tâches et le contenu du travail des éleveurs présentent malgré tous des facteurs de risques, bien que leur accumulation soit moins importante. Le glissement entre la vie professionnelle et la vie personnelle, présente aussi des risques pour les éleveurs. Les tâches professionnelles réalisées à domicile et les tâches domestiques interférant avec l'activité professionnelle tendent à mettre en situation de double-tâches les travailleurs. Cela les maintient dans une tension avec leur activité lorsqu'ils sont dans la sphère privée, ce qui participe notamment à diminuer la qualité du repos en dehors de la sphère professionnelle. Enfin il a aussi été possible d'observer une répartition genrée des tâches dans les collectifs de travail impliquant des femmes et des hommes. Cette répartition a tendance à plus exposer les femmes au surmenage et les hommes aux risques physiques. Cette situation n'est pas systématique dans les exploitations agricoles mais suffisamment présente pour être notable.

Les exploitations agricoles sont des structures entrepreneuriales complexes en termes de dynamiques humaines. D'une part elles s'organisent autour de différents statuts juridiques, qui encadrent le rôle des uns et des autres au sein d'une même structure. D'autre part, le statut des éleveurs peut être différent d'un individu à l'autre au sein de la même exploitation (ex : conjoint solidaire ; exploitant agricole et éleveur retraité). Il est parfois possible que certains travailleurs n'aient aucun statut. A ce contexte vient s'ajouter les relations interpersonnelles gravitant autour de l'activité, souvent liée à une histoire familiale. Dans le cadre des risques liés à « la structure hiérarchique, les modes de communication et les rapports de subordination qui organisent les rapports entre les travailleurs », plusieurs points peuvent être relevés. En premier lieu il peut exister dans les collectifs de travail des difficultés associées aux inégalités décisionnelles, sans qu'il y ait de rapports hiérarchiques ou de subordination formels. Cela peut prendre deux formes : i) A statut égal, certains actifs peuvent avoir plus de maîtrise sur l'activité que d'autres ; ii) Certains actifs, parfois sans statuts, peuvent avoir un pouvoir décisionnel plus important que les exploitants agricoles. Ces situations peuvent être source des tensions dans les relations humaines, notamment lors de reprises agricoles dans le cadre familial. La perte de la maîtrise et de la reconnaissance qui résulte de cette inégalité décisionnelle peut avoir plusieurs effets en terme de santé des travailleurs : mal-être au travail lié à la perte de sens de l'activité ; difficulté à dimensionner l'activité, gérer les tâches et le contenu du travail selon ses besoins personnels ; etc. Dans un autre registre il peut exister sur les exploitations agricoles des actifs sans statuts professionnels ou avec un statut non représentatif de leur implication dans l'activité. Cette situation les invisibilise sur le plan institutionnel, ce qui les précarise et crée des inégalités au sein du collectif de travail. Ces inégalités ne sont pas systématiques et ne sont pas toujours conscientisées. Elles peuvent parfois même être consenties. Leurs effets sur les travailleurs sont très variables d'un individu à l'autre, si ce n'est aucun.

Les facteurs de risques pour les bergers salariés

Au niveau des divisions des tâches et du contenu du travail pour les bergers en estive il n'y a pas à proprement parlé de pics de travail comme pour les éleveurs. Malgré tout ils font face à des moments plus exigeants que d'autres durant leur saison de garde (ex : prise en main du troupeau et de l'estive les premiers

jours de l'embauche, sur un nouveau poste ; fin de saison avec des brebis gestantes et une diminution de la ressource alimentaire sur les parcours ; etc.). Ce sont des périodes qui demandent plus d'efforts physiques pour conduire le troupeau correctement, ainsi qu'un engagement mental plus important. Ces périodes sont souvent concomitantes avec une reprise de l'activité physique en début de saison ou l'arrivée d'une fatigue du corps en fin de saison. Elles favorisent les risques d'accidents. De manière générale le travail en estive est engageant pour le corps et l'esprit tout au long de la saison. Bien que les tâches et le contenu du travail des bergers soient variés et flexibles, la nature du métier les surexpose à des risques professionnels durant plusieurs mois. Cela comprend les longues marches quotidiennes pendant la garde, les soins aux brebis avec des positions traumatiques, l'exposition aux conditions météorologiques extrêmes, etc. L'exposition des bergers aux risques professionnels est à mettre en perspective avec les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre de leur embauche. Les bergers font régulièrement des dépassements sur leurs heures de travail, malgré la signature d'un contrat. Cela s'explique en partie par les astreintes, les responsabilités envers le troupeau et les éleveurs, l'engagement personnel ou encore les aléas environnementaux. Cependant il existe surtout des difficultés structurelles, communes à la profession, qui rendent difficile le remplacement du berger pour ses jours de repos ou de récupération (ex : éloignement géographique ; difficulté des employeurs à organiser un remplacement ; capacité du berger titulaire à quitter l'estive un jour par semaine ; etc.). Au-delà de la dimension financière et légale, ces dépassements peuvent largement impacter le repos des bergers travaillant seuls. Cela favorise les risques d'accident. Enfin, il est aussi possible d'observer un glissement entre la vie privée et professionnelle des bergers en estive. Cela peut les mettre en situation de double tâche et générer des tensions avec les employeurs. A l'inverse, les bergers peuvent aussi se retrouver bloqués dans la sphère professionnelle, en rupture avec une partie de leur sphère privée pendant plusieurs mois. La solitude et l'isolement social liés au poste de berger peuvent alors générer un mal-être.

Plusieurs difficultés peuvent être relevées au niveau de « la structure hiérarchique, les modes de communication et les rapports de subordination qui organisent les rapports entre les travailleurs ». Les bergers sont généralement subordonnés quand ils sont embauchés dans le cadre d'un salariat. Même s'ils

bénéficient d'une certaine liberté dans leur organisation ils doivent se référer aux employeurs pour la gestion de l'estive et du troupeau, contrairement aux employeurs vis-à-vis des bergers. Cette asymétrie peut générer un sentiment d'exclusion chez certains bergers, sur des décisions et des opérations qui concernent directement leur travail et leurs besoins. Cette situation peut renforcer chez le travailleur le sentiment d'isolement, de perte de maîtrise et de reconnaissance de son activité. De manière plus globale il peut exister des problèmes de communication entre les éleveurs et les bergers. Les échanges SMS et téléphoniques sont les principaux réseaux d'échange. Les employeurs rencontrent parfois des difficultés à communiquer efficacement avec les bergers, ce qui peut entraîner des tensions et des malentendus. A l'inverse certains bergers peuvent se sentir lésés quand les employeurs ne leur transmettent pas efficacement des informations utiles au travail en estive. Hors-mis les problèmes entre employeur-employé, il peut aussi exister des difficultés entre travailleurs, pour les estives qui accueillent plusieurs postes (ex : berger et aide-berger). Dans un premier temps la promiscuité peut générer des tensions, autant au travail que dans l'espace de vie. Dans un second temps les doubles-postes sur une estive, avec différents statuts, peuvent générer des inégalités entre les travailleurs. Bien que le berger ait plus de responsabilités, le travail est souvent réparti de manière égale avec l'aide-berger. Ainsi l'aide-berger n'a pas une reconnaissance réelle de son engagement au travail, ni d'un point de vue financier, ni d'un point de vue institutionnel. Bien que ce soit moins fréquent, cette situation s'applique aussi aux travailleurs non déclarés qui aident les bergers en estive. Ce sont souvent des proches ou des conjoints. Malgré l'invisibilisation du travail, ces inégalités sont souvent connues, voire consenties. Elles offrent pour beaucoup la possibilité d'apprendre un métier et/ou de suivre un proche, absent sur de longues périodes, en raison de son métier de berger.

Les risques liés à la prescription des gestes et des postures chez les éleveurs et les bergers

Qu'il s'agisse des éleveurs ou des bergers, la nature de leur travail ne suppose pas une prescription posturale et gestuelle spécifique à proprement parlé. Comme il a été dit précédemment, ils ont une forte liberté organisationnelle. Ils restent cependant soumis à certaines contraintes posturales parfois inévitables, conformément à celles évoquées dans les risques physiques. Il peut aussi exister des formes de

prescriptions implicites, portées par le collectif de travail. Elles découlent de la présence de normes encadrant les pratiques.

IV- La prise en charge difficile des risques psychosociaux chez les éleveurs et les bergers

Il est ressorti qu'une grande partie des risques associés aux expositions chimiques, physiques et biologiques, est connue par les éleveurs et les bergers. En étant constituants d'une activité qui fait sens, ces risques sont souvent supportés. Le sentiment de maîtrise de l'activité et des tâches associées est protecteur face aux souffrances, bien que les facteurs de risques auxquels ils sont exposés gardent leur potentiel pathogène. A l'inverse, dès que l'activité perd son sens, les risques qui étaient autrefois acceptés sont désormais subits. Cela a tendance à accentuer le ressenti des souffrances par les travailleurs. Être « dur au mal » dans le monde agricole est un rapport à soi très présent. Endurer les risques du métier semble s'inscrire dans une normalité au sein du groupe professionnel. Beaucoup de travailleurs ne parlent pas des souffrances émergentes auxquelles ils font face, ce qui rend la mise en place d'actions préventives difficiles. Ces souffrances ne deviennent visibles qu'à partir du moment où elles génèrent des pathologies invalidantes, nécessitant des soins. Pour les risques associés aux relations humaines, plusieurs éléments peuvent rendre l'intervention en prévention des risques difficile. Ils ne s'expriment pas de la même manière d'un collectif de travail à l'autre. Par ailleurs, certains collectifs n'en présentent aucun. L'atomisation et l'hétérogénéité de ces collectifs rendent ces risques peu visibles pour les agents en charge de la santé des travailleurs. De plus, au sein d'un collectif ces risques ne sont généralement pas conscientisés par les personnes qui y sont exposées. Ils peuvent parfois même être consentis. Enfin, certains prennent forme au sein des cellules familiales. A cette échelle la mise en place d'actions peut s'avérer difficile puisqu'elle cible le fonctionnement même du foyer agricole, et par conséquent la sphère privée. Pour ce qui relève des travailleurs sans statuts, leur prise en charge est compliquée. D'une part leurs problématiques et leurs souffrances sont invisibilisées. D'autre part, ils ne peuvent pas bénéficier de certaines aides puisqu'il n'y a pas de reconnaissance institutionnelle de leur situation.

Qu'ils soient toujours en activité ou non, l'isolement social et géographique de certains éleveurs

ou bergers participe aussi à leur invisibilisation. Cela rend leur prise en charge difficile. Au-delà des troubles physiques, les situations d'isolement favorisent les affections psychiques et psychiatriques. Ces derniers pouvant malheureusement se traduire entre autres par des suicides.

L'accès aux soins et à l'accompagnement des éleveurs

Un des premiers freins à l'accompagnement des éleveurs est leur rapport à la souffrance et au travail. Comme cela a été évoqué précédemment, ils ont tendance à se diriger vers des services de santé qu'à partir du moment où une pathologie devient invalidante. Les astreintes liées au travail sont aussi des freins à l'accompagnement médical. La disponibilité des éleveurs pour des consultations est plutôt réduite, notamment pour les éleveurs pastoraux qui ont l'obligation de garder sur les parcours. Cette indisponibilité est d'autant plus importante durant les pics de travail. Les éleveurs ont aussi tendance à éviter les consultations ou à continuer le travail malgré une pathologie, et ce à cause des difficultés à mettre en place un remplacement agricole. Les éleveurs ont du mal à trouver des remplaçants qui ont la technicité et les savoirs nécessaires pour assurer la continuité de leur activité. Par ailleurs il peut être difficile de déléguer une partie de son activité. Enfin certains éprouvent des difficultés avec la MSA pour mettre en place des remplacements cohérents avec leurs besoins. Globalement le rapport qu'ont les éleveurs avec la MSA peut être difficile. Certains choisissent parfois de ne pas s'appuyer sur cette dernière pour gérer leurs problèmes de santé.

L'accès aux soins et à l'accompagnement des bergers

Une des premières difficultés que rencontrent les bergers pour l'accès aux soins est l'éloignement géographique lorsqu'ils sont en estive. Il leur est difficile de la quitter s'ils n'ont pas un remplaçant ou un autre travailleur présent. L'absence de médecins traitants à proximité de l'estive peut aussi rendre l'accès aux soins périlleux. Pour un accident du travail il peut être difficile pour les bergers d'avoir accès à un médecin dans les 48h qui suivent l'accident. Certains bergers font le choix de ne pas prendre d'arrêts maladies à cause des problèmes logistiques que cela soulève (ex : quitter temporairement ou définitivement l'estive), notamment pour les affections non invalidantes. A l'inverse il peut arriver que les bergers manquent de

connaissances sur leurs droits et les procédures à suivre en cas d'affections durant leur embauche. Globalement les bergers ont une forme de réticence à consulter le corps médical. Certains continuent à travailler malgré des affections graves, en raison de leur rapport au travail et à la responsabilité envers le troupeau et/ou les employeurs. La prise en charge des affections mentales est particulièrement difficile (ex : peur de la stigmatisation ; sentiment d'échec personnel ; difficultés logistiques à accéder à des soins ; etc.). Il est aussi difficile d'accompagner les bergers sur leurs problèmes de santé en dehors de la période d'estive. Leur mobilité liée à l'emploi saisonnier rend l'accompagnement sur le long terme complexe. Le suivi des dossiers d'une caisse MSA à l'autre peut être difficile, d'autant plus qu'à la fin du contrat de travail beaucoup sont à nouveau affiliés à la CPAM. Enfin, comme pour les éleveurs, l'accompagnement sur les risques au travail est difficile puisqu'ils n'ont pas de lien avec le service Prévention des Risques Professionnels de la MSA.

V- Les déterminants pouvant conduire à des souffrances, au-delà des risques psychosociaux

L'identification des risques psychosociaux est insuffisante pour comprendre l'ensemble des facteurs de risques pouvant générer des souffrances chez les éleveurs et les bergers (Gernet & Dejourn, 2016, p. 23). Il est aussi nécessaire d'appréhender la manière dont les dynamiques sociales (Clot, 2015, p. 41) et territoriales peuvent les affecter, puisque les systèmes pastoraux y sont très perméables. Ces dynamiques n'ont pas les mêmes effets sur les professionnels. Leur expression dépend du système d'activité, du statut professionnel des travailleurs, de leur caractéristiques sociales ou encore de leur rapport individuel à l'activité (Fiorelli, 2012, p. 187).

Dans cette étude ces différents paramètres ont été pris en compte en définissant des groupes sociaux :

- Les travailleurs inféodés au territoire pastoral cévenol (**Groupe 1**) : Groupe se reconnaissant dans une approche du pastoralisme normé par l'histoire locale, une construction et une évolution des pratiques spécifiques au territoire cévenole. De cette construction locale du pastoralisme découle un bagage socio-culturel dans lequel les éleveurs et les bergers s'identifient.

- Les travailleurs en réappropriation du pastoralisme cévenol (**Groupe 2**) : Groupe de travailleurs se reconnaissant dans une approche pluraliste du pastoralisme. Cette approche est normée par l'acceptation de la multiplicité des savoirs, des techniques et de leur potentiel. Par ailleurs, la technicité est le principal facteur de reconnaissance entre les pairs.

Ces groupes ne permettent pas une description exhaustive des professionnels sur le territoire pastoral cévenol. Certains n'appartiennent qu'en partie à un groupe, d'autres sont à cheval entre les deux. Il existe aussi une multi-appartenance des individus, ce qui ne permet pas de les réduire à un groupe social strict. Cependant ces groupes permettent de présenter une réalité du territoire, offrant la possibilité de mieux appréhender les profils qui y sont présents.

Les dynamiques territoriales et sociales affectent deux dimensions principales chez les travailleurs :

- La reconnaissance du travail et de l'activité ;
- La maîtrise de l'activité.

Comme pour les risques psychosociaux lorsque la reconnaissance et la maîtrise sont mises en échec elles génèrent non seulement des difficultés supplémentaires dans le travail, mais viennent aussi affecter le rapport subjectif qu'entretiennent les professionnels à leur activité et le sens qu'ils lui donnent. Leur mise en péril présente donc un facteur de risque. Ces dimensions vont être affectées sur quatre niveaux relationnels : entre les membres du groupe professionnel ; entre les professionnels du pastoralisme et le reste de la profession agricole ; avec les différents usagers du territoire ; avec les acteurs institutionnels. Les réseaux de dialogue ont donc aussi un rôle important dans l'émergence de facteurs de risques.

La reconnaissance et la maîtrise de l'activité dans les relations de travail entre les professionnels du pastoralisme cévenol

Il peut arriver que les bergers du **Groupe 2** ressentent un manque de reconnaissance de leur savoir-faire par les employeurs, ce qui entraîne un sentiment de perte de maîtrise dans leur travail et génère des tensions lorsqu'ils ne sont pas consultés sur la gestion des estives. De même, les éleveurs du **Groupe 2** font parfois face à des critiques de la part des éleveurs du **Groupe 1** lorsqu'ils mettent en place de nouvelles pratiques, ce qui génère un sentiment d'exclusion et d'isolement. Pour le **Groupe 1**, les éleveurs rencontrent

des difficultés à trouver des bergers correspondant à leurs attentes, et sont contraints d'embaucher des profils qui ne leur conviennent pas entièrement. Ils regrettent également le manque de reconnaissance de leur savoir-faire par les bergers, et expriment des réticences quant aux pratiques du **Groupe 2**, les percevant comme une érosion de leur métier et de leur identité locale.

La reconnaissance et la maîtrise de l'activité face aux autres professionnels de l'élevage

L'élevage pastoral manque de représentation au sein des syndicats agricoles (ex : FNSEA ; JA ; etc.). Cela limite la capacité des éleveurs pastoraux à mettre en place des actions spécifiques à leurs problèmes. De plus, les pratiques pastorales peuvent parfois être dénigrées par des éleveurs et/ou agriculteurs évoluant avec d'autres pratiques, ce qui favorise le sentiment d'isolement. De la même manière les bergers ne bénéficient ni d'une représentation syndicale locale, ni d'une représentation de la profession à l'échelle nationale. De manière générale le pastoralisme cévenol manque de visibilité au niveau national, à l'inverse de certaines zones comme les Alpes ou les Pyrénées. Cette situation tend à limiter le soutien aux activités pastorales locales (ex : centres de formation ; associations ; appui technique ; etc.). Cette situation affecte surtout les travailleurs du **Groupe 1** qui ont peu de connections avec les autres territoires pastoraux français. A l'inverse les travailleurs du **Groupe 2** sont moins affectés par cette situation. Ils ont souvent travaillé dans d'autres territoires pastoraux, ce qui leur a permis d'être plus ou moins connectés à ces réseaux. Ce sentiment d'isolement est moins marqué pour ce second groupe.

La reconnaissance et la maîtrise de l'activité face au multi-usage du territoire pastoral cévenol

Les éleveurs sont confrontés à plusieurs difficultés liées au multi-usage, notamment sur les parcours d'hivernage. En premier lieu ils sont confrontés au dérangement du troupeau par le passage des différents usagers (ex : véhicules motorisés ; randonneurs ; vététistes ; etc.). Le caractère imprévisible de ces rencontres ajoute une tension supplémentaire dans le travail. Cette tension peut être accentuée par la présence de chiens de protection. En réponse à ces dérangements certains éleveurs choisissent de ne plus faire pâturer les secteurs trop fréquentés. Cela se traduit alors par une perte de

maîtrise sur la gestion de la ressource pastorale. Dans les vallées cévenoles le multi-usage peut avoir un effet plus direct sur la maîtrise de la ressource, avec le ramassage des châtaignes. Il peut avoir une incidence significative sur la disponibilité alimentaire, notamment durant l'automne et l'hiver où la ressource alimentaire globale est limitée. Cette situation met la lumière sur une problématique plus large, le sentiment de vulnérabilité et d'impuissance des éleveurs face aux intrusions dans leur espace de travail et de vie. Les nuisances causées par l'élevage peuvent aussi conduire les éleveurs à perdre la maîtrise sur l'accès aux parcours. Cela peut être dû à une nuisance accidentelle (ex : dispersion d'un troupeau sur une route ; passage de brebis chez un particulier, etc.) ou à une nuisance plus régulière (ex : dégradation des chemins ; aboiements ; écobuage, etc.). Ces situations peuvent générer une désapprobation locale à la présence des troupeaux, ce qui peut affecter l'accès des éleveurs aux parcours qui ne leur appartiennent pas. Certains choisissent d'éviter des secteurs pour limiter les conflits de voisinage. Quelle que soit l'origine des nuisances, les éleveurs regrettent souvent le manque de reconnaissance de leur activité par les autres usagers et les conséquences que cela a sur leur capacité à la maîtriser. Les difficultés auxquelles font face les éleveurs peuvent entraîner des risques d'exclusion sociale. La détresse de certains les pousse parfois vers des comportements anormaux. Ces problèmes locaux s'ajoutent à une stigmatisation des activités d'élevage en France.

Bien que les éleveurs puissent être impactés par le multi-usage en estive, les bergers y sont plus exposés. En raison de l'affluence estivale les bergers sont souvent conscients de la pression que cela va générer sur leur travail. Ils s'y préparent donc mieux et se mettent dans une démarche plus anticipative des risques de dérangements. Malgré tout, ces risques restent problématiques. L'affluence touristique estivale rend les dérangements plus réguliers et intenses. Les bergers sont régulièrement confrontés à des comportements inappropriés sur les espaces pastoraux de la part des usagers (ex : jets de pierres sur les chiens de protection ; troupeaux coupés par des randonneurs ; présence de chiens domestiques en liberté ; etc.). En plus des perturbations immédiates dans le travail, leurs récurrences quasi-quotidiennes finissent par affecter les bergers au fil de la saison. De plus, la proximité des cabanes de berger avec les chemins facilite l'intrusion des randonneurs dans la sphère privée des bergers (ex : entrer dans la cabane ; manger sur le palier ; prendre

des photos du berger dans son quotidien ; etc.). Ces situations aggravent les tensions entre les usagers et les professionnels de l'élevage. Par extension cela détériore les conditions de travail des bergers. Comme pour les éleveurs, la somme de ces situations vient impacter la maîtrise sur l'activité et dégrade le sentiment de reconnaissance du métier.

La reconnaissance et la maîtrise de l'activité face aux rapports institutionnels

Beaucoup d'acteurs institutionnels sont présents sur le territoire pastoral cévenol. Une des premières difficultés qui touche les éleveurs est le rapport qu'ils ont avec les institutions qui encadrent leur activité. Beaucoup d'éleveurs regrettent les lourdeurs administratives avec les DDT et les DDTM (ex : mise à jour des documents administratifs ; autorisation pour les tirs d'effarouchement ; dossiers PAC, etc.). Par ailleurs ils ressentent régulièrement des incohérences entre les actions menées par ces institutions et la réalité du terrain (ex : déclassement de certains parcours pour la PAC ; délimitations des zones vulnérables à la prédation). Ces situations renforcent le sentiment de ne pas être reconnu à l'échelle institutionnelle. Ces difficultés administratives sont aussi rencontrées avec la MSA, que ce soit pour l'accès à certains services, pour le recouvrement des retards de paiements, les démarches d'accident du travail, etc. Globalement les difficultés que rencontrent les éleveurs et les bergers avec les institutions sont assez courantes dans le milieu agricole. Cependant, cette normalité ne doit pas effacer les risques qu'elle représente. Elle renforce chez les travailleurs le sentiment de dualité avec les institutions, ce qui peut accentuer les risques d'isolement social. De plus, elle génère une désadhésion des professionnels vis-à-vis des structures qui peuvent œuvrer à l'amélioration de certaines de leurs problématiques.

Les éleveurs et les bergers du **Groupe 1** ont des rapports avec les instituts techniques et scientifiques en lien avec l'agriculture souvent compliqués (ex : INRAE ; Chambre d'agriculture ; etc.). Les actions qui leur sont proposées répondent rarement à leurs attentes. Le **Groupe 2** est beaucoup moins réfractaire aux différentes actions proposées.

Le rapport entre les institutions en lien avec la gestion environnementale et les éleveurs/bergers est beaucoup plus difficile, en particulier avec l'OFB. Les plans d'action qui touchent les espaces pastoraux, peuvent impliquer cet organisme. Il est alors partie prenante des réflexions, des recommandations voire des contrôles. De fait, c'est un acteur qui a un pouvoir sur les espaces pastoraux et donc sur l'activité des éleveurs et des bergers. Au-delà de la perte de maîtrise

sur une partie de leurs pratiques, certains de ces travailleurs regrettent de ne pas être suffisamment consultés, ou que leur expertise ne soit pas prise en compte. Ils ont alors le sentiment que ces plans d'action sont antagonistes à leur activité, ce qui génère des relations conflictuelles avec les organismes qui les gèrent. Le **Groupe 1** a tendance à être plus affecté par cette situation. Elle trouve son corollaire chez les bergers et les éleveurs en lien avec le Parc National des Cévennes. Une partie des éleveurs se sent dépossédée de la maîtrise des milieux pastoraux par cette structure. Ce sentiment est renforcé du fait qu'ils entretiennent un lien fort avec l'histoire pastorale locale. Bien que le parc fasse la promotion du pastoralisme et de son importance sur le territoire, certains professionnels déplorent un discours ambivalent. Pour eux, le parc ne peut pas soutenir le pastoralisme et conduire en parallèle des projets de valorisation touristique ou de protection environnementale, venant les pénaliser sur les parcours. Cela leur donne le sentiment d'être mis en vitrine, voire d'être instrumentalisés, au profit d'autres activités. Cette situation est accentuée par l'intérêt que porte l'UNESCO au pastoralisme cévenol et caussenard. Beaucoup d'éleveurs et de bergers ne voient pas de retombées concrètes à la reconnaissance du pastoralisme et de la transhumance par cette structure. Cette situation renforce chez eux le sentiment que leur image est utilisée. Ce sentiment touche en particulier les éleveurs et les bergers du **Groupe 1**.

En plus de la perte de maîtrise et de la reconnaissance, les rapports aux institutions viennent renforcer le sentiment d'isolement, d'exclusion, voire de dépossessions de leur propre activité chez certains professionnels. La rupture avec le tissu institutionnel participe largement au risque de désaffiliation sociale (Spoljar, 2019). De plus, la rupture avec les structures pouvant les accompagner rend difficile la mise en place d'interventions.

VI- Les différentes sensibilités aux risques de souffrances liés aux dynamiques sociales et territoriales

Dans la mesure où ils ne sont pas devenus pathogènes, une grande partie des risques psychosociaux est supportée du fait qu'ils soient générés et liés à une activité qui fait sens. Dans la continuité de ces risques, viennent s'ajouter ceux qui prennent leur origine dans les dynamiques sociales et territoriales. Ces dernières ont un effet important sur la maîtrise de l'activité des éleveurs et des bergers, ainsi que sur sa reconnaissance. Ces dynamiques peuvent induire chez les travailleurs une perte de sens pour leur activité, pouvant générer des souffrances. De plus elles peuvent aussi induire l'apparition ou l'augmentation des souffrances qui prennent leur origine dans les risques psychosociaux, puisque la compensation avec le sens de l'activité n'est plus possible. Le principal problème de la concomitance de ces deux grandes sources de risques est le déclenchement en cascade de souffrances. De surcroît, les éleveurs et les bergers n'ont pas ou peu de contrôle sur ces dynamiques. Les souffrances qui en découlent deviennent donc difficilement solutionnables. En s'installant durablement le risque est que ces souffrances deviennent pathogènes (Gernet & Dejours, 2016, p. 25).

Ces dynamiques présentent aussi des risques importants d'isolement, voire d'exclusion sociale, qui ne peuvent que générer ou renforcer les différentes souffrances. *In fine* l'étude de ces dynamiques a permis de mettre en évidence un terreau favorable à la désaffiliation sociale sur le territoire pastoral cévenol.

La sensibilité des éleveurs face aux dynamiques sociales et territoriales

Les éleveurs à plein temps sont ressortis comme étant les plus sensibles aux effets des dynamiques territoriales et sociales. Cette situation semble logique puisque c'est leur activité économique principale qui est engagée, à plus forte raison lorsque l'ensemble du foyer en dépend. C'est non seulement leur viabilité économique qui est mise en jeu mais aussi le sens de leur activité et les rapports subjectifs qu'ils entretiennent avec. Les enjeux sont d'autant plus importants qu'ils concernent un choix de vie, qui s'est parfois fait au prix de sacrifices personnels. Par ailleurs, en étant enracinés au territoire ils n'ont pas les moyens de se défaire des différentes problématiques qui viennent se poser à eux. Les éleveurs du **Groupe 1** semblent

d'autant plus sensibles à ces dynamiques qu'ils sont pour beaucoup les repreneurs d'une activité familiale. De fait ils ont la responsabilité du maintien de ce qui leur a été transmis, ce qui ajoute un poids important à l'inquiétude de voir leur activité mise en difficulté. De surcroît, ils entretiennent un lien particulier avec l'histoire, la culture et le patrimoine pastoral. Voir des évolutions sur le territoire qui pénalisent leur activité, c'est aussi voir ce que leurs prédécesseurs ont bâti s'effacer. Il semble aussi que l'âge soit un facteur à prendre en compte. Les éleveurs les plus jeunes semblent avoir plus de ressources internes pour faire face aux difficultés. Ceci peut s'expliquer du fait qu'ils soient dans une démarche d'évolution de leur activité pour la pérenniser sur le long terme. Il leur est alors plus facile de se projeter malgré les embûches. A l'inverse, l'activité des éleveurs les plus âgés a déjà atteint une certaine forme de stabilité. De plus, une grande partie de leur carrière est derrière eux. Imaginer une révision de leur activité devient alors beaucoup plus difficile. Plutôt que de se projeter dans des changements, c'est l'arrêt de l'activité qui est envisagé si elle venait à perdre son sens.

La sensibilité des bergers face aux dynamiques sociales et territoriales

Les bergers ne sont pas confrontés de la même manière aux différentes dynamiques sociales et territoriales. La temporalité de leur activité est aussi très différente de celle des éleveurs. Lorsqu'ils sont en estive ils y sont confrontés quatre à cinq mois dans l'année. Pour les éleveurs-bergers, elles viennent se cumuler avec celles rencontrées en dehors de cette période. Bien que l'exposition aux différents facteurs de risques en estive se limite à quelque mois, elle reste particulièrement intense. Elle l'est d'autant plus que le métier à lui seul sollicite fortement les travailleurs sans réelles interruptions. C'est cette intensité des différents facteurs de risques et de leur synergie qui doivent attirer l'attention. Les facteurs de risques en estives doivent être considérés à double titre. D'une part, comme une source potentielle de souffrances risquant de devenir pathogènes. D'autre part, comme des catalyseurs pouvant aggraver des souffrances chez un travailleur, dont leurs origines sont antérieures à sa prise de poste. Etant donné que le métier de berger repose sur un poste à durée limitée, la fin du contrat est une porte de sortie potentiellement salvatrice pour des travailleurs en situation de mal-être. La rupture de contrat peut l'être aussi, cependant elle n'est pas possible pour tous, au risque d'être confrontés à d'autres difficultés (ex :

éleveurs-bergers avec leurs troupeaux sur la même estive ; bergers saisonniers ayant besoin des Allocations Chômage après l'estive ; etc.). De plus, si la rupture de contrat permet de s'extirper d'une situation douloureuse, elle peut aussi être ressentie comme un échec, risquant d'aggraver le mal-être qui est apparu dans l'exercice du travail. Par ailleurs, après la fin du poste le mal-être peut persister. En ce qui concerne les éleveurs-bergers la fin de contrat se conclut souvent par un retour à leur activité d'élevage. Pour beaucoup cette période est concomitante avec le début des agnelages qui génère un pic de travail d'environ deux mois. Pour les éleveurs-bergers qui quittent l'estive avec des souffrances non résolues, ils sont à nouveau projetés dans des conditions de travail qui présentent leur lot de risques, potentiellement aggravants. De manière générale la fin de contrat peut être vertigineuse pour les saisonniers, en passant de trois ou quatre mois d'estive à une activité moins engageante, voire à l'inactivité. Cette rupture peut être difficile à vivre pour certains, d'autant plus si le travailleur est en mal-être. Beaucoup sont extrêmement mobiles à la fin de leur contrat, rendant les prises en charge difficiles.

VII- les facteurs de risques associés à l'arrivée des loups et de la prédation dans le Languedoc

L'étude produite par l'INRAE en 2022 (Nicolas & Doré, 2022) permet une bonne compréhension des effets de la prédation sur les éleveurs et les bergers. L'objectif de l'étude menée par la MSA du Languedoc n'était pas de reproduire le travail de l'INRAE mais plutôt d'apporter des connaissances complémentaires sur la manière dont la problématique se déploie auprès des travailleurs et sur le territoire. Elle devait aussi permettre de comprendre comment les risques qui lui sont associés prennent place dans l'ensemble des facteurs de risques qui touchent la profession.

L'arrivée de la prédation sur le territoire pastoral cévenol et son effet sur l'activité des différents professionnels

L'arrivée de la population lupine sur le territoire pastoral cévenol est relativement nouvelle. Elle a fait son apparition il y a une dizaine d'années. Contrairement à d'autres zones françaises les troupeaux sont exposés à la prédation toute l'année. Aujourd'hui les comportements de prédation, lorsque les brebis sont sur les parcours hivernaux, sont peu connus. Ce

manque est d'autant plus fort que la présence des loups sur le territoire pastoral cévenol est récente¹.

En raison de leurs activités respectives, les éleveurs et les bergers ne sont pas affectés de la même manière par la prédation. Bien que certaines difficultés soient communes, la nature de leur activité ne les confronte pas aux mêmes enjeux.

Effets de l'arrivée des loups sur les éleveurs

Une grande partie des éleveurs évoquent des inquiétudes face à l'arrivée du loup sur le territoire. Etant donné que les troupeaux sont sur les parcours la quasi-totalité de l'année, ils sont constamment exposés aux risques de prédation. De plus les éleveurs se savent vulnérables sur les parcours car la végétation et la topographie ne leur permet pas une bonne surveillance (ex : landes à genêts ; chênaies ; etc.). Plus globalement cette difficulté à les surveiller remet en cause la durabilité même de l'élevage pastoral, qui dépend de la capacité des éleveurs à valoriser et gérer la ressource végétale spontanée. En évitant les secteurs à risques les parcours tendent à se fermer. En plus de la diminution de l'accès à la ressource alimentaire cela favorise le développement des paysages propices aux attaques, qui se resserrent petit à petit. Entre les changements climatiques qui affectent la ressource pastorale, les dynamiques sociales et territoriales qui diminuent la capacité des éleveurs à la maîtriser, l'arrivée de la prédation ajoute une problématique supplémentaire qui détériore leur maîtrise de l'espace. L'arrivée des loups sur le territoire risque d'affecter un autre pilier de la durabilité des systèmes pastoraux, la sélection génétique du troupeau. L'obtention d'un troupeau qui correspond aux attentes des éleveurs dure plusieurs années. Une fois obtenu un travail de maintien de la génétique doit continuer. Lorsqu'un troupeau est attaqué il y a non seulement une perte directe par la mort des brebis, mais aussi la perte de plusieurs années de travail. Avec cette perte génétique c'est l'adaptation des troupeaux à l'évolution du milieu et aux particularités des systèmes qui est mise en difficulté. De manière générale l'arrivée de la prédation remet aussi en question certains itinéraires techniques et par conséquent, l'organisation du travail au sein de l'activité. Les enquêtes ont aussi montré que la prédation présente un risque sur la maîtrise foncière, en particulier pour les éleveurs sans terres. En plus du travail supplémentaire pour les récupérer, si un

troupeau est attaqué la dispersion des brebis peut générer des nuisances auprès des autres acteurs du territoire (ex : dégâts sur des cultures ; destruction dans les jardins de particuliers ; dispersion sur les routes ; etc.). Cela peut conduire à des conflits avec les différents usagers, pouvant aller jusqu'à la perte d'accès à certains parcours initialement prêtés. Cette situation peut aussi avoir lieu avec les nuisances causées par les chiens de protection.

Globalement le caractère brutal et imprévisible de la prédation rend l'adaptation des systèmes à ce risque difficile. Elle pénalise aussi leur adaptation aux problématiques techniques et environnementales qui touchent la profession. Cette situation renforce le sentiment de perte de maîtrise immédiate ou à venir. Aujourd'hui beaucoup estiment que la pérennisation et l'intensification de la prédation ne leur permettra plus d'exercer une activité pastorale dans le futur. Au-delà de l'amplification qu'elle a sur des problématiques déjà existantes, elle met aussi en danger le sens que les éleveurs donnent à leur activité. Bien que certains aient été touchés par des attaques, pour beaucoup la conscience de leur vulnérabilité suffit à générer des souffrances.

Effets de l'arrivée des loups sur les bergers

Pour les bergers la perception de la prédation et de son arrivée sur le territoire est beaucoup plus partagée, de même pour ses effets sur l'activité. Comme pour les éleveurs, elle entraîne une modification de l'utilisation de l'espace notamment chez les bergers qui ont déjà subi des attaques ou qui reprennent une estive dans un secteur à risque. Sur les parcours la surveillance complète du troupeau est difficile à cause de la végétation et de la topographie. Il leur serait donc difficile de voir venir une attaque. C'est pour cela qu'ils savent que le milieu les rend vulnérables. Cependant, une grande partie des bergers enquêtés n'évoque pas d'inquiétudes particulières face aux risques d'attaques. Beaucoup ont déjà travaillé plusieurs années dans d'autres massifs français où la population *lupine* est largement installée, faisant l'expérience de la prédation. Pour ces profils de bergers, la protection et la prévention contre les attaques font partie intégrante de leur activité malgré les contraintes qu'elles présentent. Même si les attaques restent une expérience douloureuse, les inquiétudes et les souffrances sont assez limitées tant qu'elles n'ont pas eu lieu. A l'inverse

¹ Entretien avec Jean-Marc Landry – Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de Protection (IPRA)

elles peuvent être importantes pour les bergers qui n'ont jamais connu la prédation et qui la découvrent sur le territoire. C'est d'autant plus vrai pour les éleveurs-bergers lorsqu'ils ont leur propre troupeau sur l'estive. Lorsqu'une attaque a eu lieu ou que la présence du loup est avérée sur les zones d'estives, il est possible de voir un certain nombre de nouvelles tâches spécifiques à la prédation émerger. C'est notamment le cas sur les causses avec certains bergers ou éleveurs-bergers qui font de la surveillance dès que la nuit tombe, à l'aide de lunettes à vision nocturne. Ils se mettent sur des points en hauteur et se tiennent prêts à faire des tirs d'effarouchement ou de défense lorsqu'ils ont les autorisations nécessaires.

Contrairement aux éleveurs, les bergers semblent moins affectés par la conscience de leur vulnérabilité, même si l'arrivée des loups peut avoir un effet important sur leur travail. Une partie d'entre eux arrive à se réapproprier cette problématique et à maintenir le sens de leur activité. Pour ceux qui la découvrent, la perte de sens reste une inquiétude importante. De même pour les éleveurs-bergers. Toutefois, pour l'ensemble de ces travailleurs l'expérience d'une attaque reste une source de souffrance importante.

Des difficultés à mobiliser les moyens de protection et à adapter les pratiques face à la prédation chez les bergers et les éleveurs

Les lieux et les périodes que les travailleurs craignent, diffèrent de la réalité écologique des risques liés à la présence de loups, en particulier chez les éleveurs. Bien qu'ils se sachent potentiellement vulnérables, il semble que l'appropriation du risque soit difficile tant qu'ils n'y sont pas confrontés localement. Une des explications qui peut être avancée est le caractère sporadique de la prédation sur le territoire. Hormis certaines zones (ex : Mont Lozère ; Causse du Larzac ; etc.), les attaques et leur intensité sont relativement aléatoires d'une année à l'autre. Etant donné qu'aucun schéma permette de les saisir, il est alors difficile à l'échelle individuelle de s'approprier la problématique. Pour certains cette situation peut être à elle seule une source importante d'inquiétude. Pour ceux qui n'y ont jamais été exposés, cette difficulté à se représenter la prédation est aussi un frein à la mise en place des moyens de protection et à l'adaptation des pratiques. D'une part, ils s'attendent à ce que les différents dispositifs ne soient pas des solutions infaillibles. D'autre part, avant la première attaque ils

n'auront pas les moyens de savoir si les changements apportés fonctionnent ou bien, s'il n'y pas eu de tentative. Seules les contraintes sont vécues puisque les bénéfices ne peuvent pas être vérifiés. En pesant le pour et le contre beaucoup préfèrent ne pas modifier leurs pratiques, au risque de subir un jour une attaque.

Pour les éleveurs, l'utilisation de parcs électrifiés sur les parcours hivernaux est limitée en raison de la topographie, de la végétation et des contraintes foncières. Bien que certains les utilisent pour faciliter la conduite des troupeaux, cela engendre des tâches chronophages telles que le contrôle des dégâts causés par le gibier et la maintenance des équipements. Par ailleurs la ressource pastorale sur le territoire est plutôt maigre. L'utilisation de parc nécessiterait de les déplacer quasi-quotidiennement pour assurer le recouvrement des besoins alimentaire du troupeau. L'utilisation des chiens de protection semble être plus généralisée, mais certains éleveurs sont réticents en raison du travail supplémentaire et des contraintes associées. Les bergers font face à des problèmes similaires. Cependant les chiens de protection ne leur appartiennent généralement pas, ce qui complique la gestion des nuisances et de la responsabilité en cas de litige. Toutefois peu de bergers en ont sur leurs estives. Contrairement aux parcours hivernaux les estives sont plus adaptées à la mise en place de parcs mobiles pour sécuriser la *couchade* et la chaume. Bien que sur les estives caussenardes ils commencent à être utilisés, sur les estives cévenoles leur utilisation est encore peu développée. Ils commencent à l'être pour la chaume mais il y a une forte réticence à leur utilisation en raison des difficultés techniques qui y sont associés (ex : habitude des brebis ; risque d'étranglement ; manutention ; etc.). Toutefois, beaucoup de bergers produisent encore le *migou*, ce qui nécessite l'utilisation de parcs fixes pour la *couchade*. Les troupeaux bénéficient donc souvent d'un parcage nocturne sur les estives cévenoles. Il est intéressant de mettre en perspective les réticences à l'utilisation de parcs mobiles avec la production de *migou*, qui communément acceptée malgré ses contraintes. Cette situation illustre bien que les dimensions techniques ou temporelles n'expliquent pas à elles seules les freins à l'adoption des dispositifs de protection. La place que prennent les pratiques dans le sens de l'activité doit aussi être prise en compte, notamment dans leur dimension identitaire. Enfin les tirs d'effarouchement et de défense lorsqu'ils sont autorisés sont difficiles à mettre en application. En plus de la stigmatisation qui va avec le port d'une arme, l'encombrement qu'elle cause, l'absence de visibilité sur les parcours et le caractère furtif des attaques

rendent difficile l'exécution d'un tir. La surveillance nocturne demande quant à elle des équipements onéreux. Au-delà des difficultés que cela soulève, beaucoup ne se reconnaissent pas dans cette pratique, trop éloignée de leur métier.

En se référant aux groupes sociaux évoqués précédemment, les travailleurs appartenant au **Groupe 1** ont plus de difficultés à mettre en place les moyens de protection que ceux du **Groupe 2**. Ils sont attachés aux pratiques issues de l'histoire locale et voient l'adoption de nouvelles pratiques comme une érosion de leur identité professionnelle. Le **Groupe 2** est plus enclin à utiliser les dispositifs disponibles, en partie parce qu'ils ont été formés à leur utilisation dans le passé, sur d'autres zones pastorales françaises. Comme sur le territoire pastoral cévenol la prédation est sporadique, les éleveurs n'ont pas tous accès aux aides pour mettre en place des moyens de protection. Ce système d'attribution des aides constitue un obstacle à la mise en place des mesures préventives.

La prédation au sein du milieu professionnel

Les enquêtes ont permis de montrer qu'elle vient renforcer les tensions déjà existantes entre les différents professionnels, notamment entre ceux du **Groupe 1** et du **Groupe 2**. Ces tensions se manifestent à travers des désaccords sur les mesures de protection, la perception de la prédation et l'adaptation des pratiques. Cela donne lieu à des stéréotypes de part et d'autre. Les uns perçus comme des immobilistes, les autres comme légitimant l'arrivée de la prédation. Ces divergences peuvent conduire à des sentiments d'incompréhension et d'isolement. Elles génèrent aussi des craintes sur la représentation de la profession. Malgré ces tensions, les enquêtes révèlent une certaine unité parmi les professionnels, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des attaques. Plus spécifiquement, l'arrivée de la prédation peut détériorer les relations de travail entre bergers et éleveurs, notamment en ce qui concerne la mise à disposition des moyens de protection, les attentes des employeurs sur la présence au troupeau, ou encore les différentes critiques sur les pratiques.

Les représentants syndicaux, bien qu'ils défendent les éleveurs, ne parviennent pas toujours à représenter pleinement les éleveurs pastoraux et transhumants. Certains éleveurs se sont regroupés pour former des associations afin de faire entendre leur voix au-delà des syndicats. De leur côté les instituts techniques peuvent être sollicités par les éleveurs pour

leur expertise sur les moyens de protection, bien qu'ils soient critiqués pour leur manque de positionnement.

Les éleveurs et les bergers confrontés aux dynamiques sociales

Le retour des grands prédateurs sur le territoire français suscite un intérêt important de la part de la société. Les problématiques qui lui sont associées mettent par la même occasion un coup de projecteur sur le métier des bergers et des éleveurs. Ils sont sujets à tout un corpus de critiques (ex : destructeurs de la faune sauvage ; chasseurs de primes ; responsable des attaques ; etc.). En parallèle le monde de l'élevage est aussi confronté aux différents sujets de société concernant le bien-être animal ou encore l'impact de l'élevage sur l'environnement. Dans ce contexte les bergers et les éleveurs qui font face à la prédation se retrouvent aussi confrontés à toutes sortes de stigmatisations. L'ensemble des critiques de la société sur l'activité de ces professionnels génèrent une violence symbolique. Pour beaucoup d'éleveurs et de bergers cette situation renforce le sentiment de ne pas être reconnu, à double titre : manque de reconnaissance sur la qualité de leurs systèmes face à d'autres pratiques d'élevage ; manque de reconnaissance sur les risques réels de la prédation. Cette situation est d'autant plus douloureuse qu'ils ont un pouvoir de réponse limité à l'échelle individuelle et une capacité de communication modeste dans la sphère publique, par rapport à certains groupes militants. A l'inverse ceux qui portent un message pour la profession ne la représente pas toujours bien. Dans cette situation les éleveurs et les bergers peuvent se sentir isolés dans leur propre société.

Au-delà du débat public, cette difficulté à faire valoir les enjeux auxquels la prédation les expose se retrouve aussi à l'échelle locale. Comme cela a été évoqué précédemment, ce problème de reconnaissance limite leur capacité à mettre en place les moyens de protection, mais dégrade aussi leur sécurité foncière en cas de litiges à la suite de dispersion si une attaque a lieu (ex : dispersion sur les routes ; dégâts chez les particuliers et les agriculteurs ; etc.). Les éleveurs et les bergers doivent donc faire face à la prédation mais aussi aux différents usagers réfractaires à leur présence sur le territoire. Dans les espaces de sociabilisation il peut être difficile pour ces professionnels d'assister ou de participer à des débats autour du loup, surtout lorsqu'ils sont essentialisés au rôle de protection des troupeaux. De même lorsqu'ils font face à des opinions antagonistes. Cette situation

peut aussi être incommode pour les membres du foyer agricole, qui sont eux aussi confrontés à la problématique. Globalement l'arrivée de la prédation sur le territoire vient renforcer un ensemble de problèmes déjà existants dans le rapport avec les usagers, autant sur la reconnaissance de leur activité que sur la maîtrise de cette dernière. *In fine* elle participe largement à l'isolement des travailleurs localement bien qu'ils ne soient pas tous affectés de la même manière.

Les professionnels face aux institutions

L'arrivée de la prédation génère une double difficulté entre les professionnels et les institutions. D'une part elle impose un ensemble de nouveaux rapports qui lui sont spécifiques. D'autre part ces nouveaux rapports ajoutent une tension supplémentaire à un contexte relationnel déjà fracturé. Du fait que les dispositifs d'accompagnement soient basés sur l'expérience d'autres territoires français, une partie des travailleurs regrette qu'ils leur soient proposés sans prendre en compte les particularités du territoire pastoral cévenol. Cela renforce le sentiment de ne pas être reconnu à l'échelle institutionnelle même s'il est admis qu'une grande partie du territoire pastoral cévenole est difficilement protégeable (Gouthier & Genevet, 2013). La mobilisation de ces dispositifs de protection proposés par les institutions place les éleveurs et les bergers dans une situation paradoxale. Dans un sens il leur semble normal d'être accompagnés face à un risque qu'ils estiment imposé. A l'inverse mobiliser les différents dispositifs leur donne aussi l'impression de participer à maintenir un système qu'ils ne cautionnent pas. De plus, la mobilisation de ces dispositifs demande un travail supplémentaire, d'autant plus pénible lorsque les professionnels font face à la rigidité et la lenteur administrative. Enfin, le système d'attribution des aides prévues par le « Plan Loup » en fonction des zones touchées par les attaques ne participe pas non plus à leur donner confiance dans la volonté institutionnelle à les accompagner.

Globalement, il est courant que les professionnels fustigent le « double discours » du Parc National des Cévennes ou des structures de l'état qui visent à protéger le loup sur le territoire et à préserver les activités d'élevage. Ces deux volontés considérées comme antithétiques conduisent certains professionnels à interpréter les démarches de protection de la population *lupine* comme une intention institutionnelle de les faire disparaître. Cette situation vient ajouter et cristalliser un ensemble de tensions déjà

présentes en particulier avec le Parc National des Cévennes. Elle génère aussi une hostilité et une méfiance marquée vis-à-vis des gestionnaires de la faune sauvage, notamment envers l'OFB. Même si les données sur la population *lupine* sont annualisées et en libre accès sur internet, une partie des professionnels regrette un manque de transparence, doute de leurs méthodes de suivis ou de leur réelle connaissance de la population. Ces tensions liées à la prédation viennent s'ajouter à celles déjà existantes et cristallisent un rapport conflictuel avec les institutions, voire violent. Cette violence prend parfois des formes concrètes lors de concertations publiques. Il est cependant important de noter que ce rapport conflictuel avec les institutions ne concerne pas tous les éleveurs et bergers. Toutefois ces tensions sont particulièrement délétères dans un moment où le territoire et les activités d'élevage doivent s'adapter rapidement aux risques d'intensification de la prédation.

Risque de désaffiliation sociale et d'anomie du groupe professionnel

Les bergers et les éleveurs sont exposés à un ensemble de risques psychosociaux auxquels viennent s'associer différentes dynamiques sociales et territoriales. Bien qu'ils n'y soient pas tous vulnérables de la même manière ces professionnels sont confrontés à un nombre important de déterminants pouvant initier des souffrances. Le maintien du sens de leur activité se fait donc dans un contexte qui présente déjà plusieurs points de fragilités. L'arrivée de la prédation sur le territoire a la particularité de renforcer ces déterminants à tous les niveaux, de la conduite des troupeaux jusqu'aux rapports institutionnels. De surcroît, elle génère aussi des difficultés qui lui sont propres, pouvant s'avérer particulièrement déstructurantes pour la durabilité des systèmes d'élevages pastoraux. Du point de vue de la santé des travailleurs cette problématique est extrêmement préoccupante. Il semble qu'elle constitue un point de bascule pouvant briser des points de fragilité en amont, avec le risque de créer un emballement en cascade des différents facteurs de risque. De plus, sa sévérité et son intensité associées aux différents problèmes structureaux, sociaux et institutionnels qui l'encadrent, laissent très peu de place à l'adaptation des professionnels et des systèmes. La reprise de la maîtrise sur une activité en perte de sens peut alors s'avérer particulièrement difficile.

Certains éléments qui sont apparus au cours de cette étude portent à croire qu'un processus de

désaffiliation sociale a largement commencé, du moins pour une frange d'éleveurs et de bergers. Le risque étant que cette dernière glisse vers la sphère individuelle. Un des indicateurs qui tend à le confirmer est l'apparition de comportements anormaux chez ces derniers. Lorsqu'il leur a été demandé leur positionnement sur l'abattage des loups la quasi-totalité des enquêtés répondaient positivement à cette option, bien que ce soit à des degrés différents (ex : battues administratives ; abattage systématique des loups à proximité des parcours ; abattage précis et ponctuel des loups problématiques ; etc.). Toutefois une partie d'entre eux se sentait prête à en abattre eux-mêmes, avec ou sans autorisation, malgré les risques judiciaires. Il semble que cette prise de position puisse constituer une norme pour une partie des éleveurs et des bergers, pouvant parfois être incitative. Au-delà des jugements et des critiques négatives qui peuvent en être faits, cette situation doit alerter sur les difficultés que rencontrent ces professionnels. Si une population se tourne vers des actes délinquants pour reprendre la maîtrise sur des risques qui leur échappent, c'est qu'il existe d'importantes défaillances dans leur accompagnement. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle ne semble pas se limiter à un groupe social bien défini. Les éleveurs et les bergers qui se sont confiés à ce sujet avaient des profils très différents et pouvaient autant être associés au **Groupe 1** qu'au **Groupe 2**.

Les différentes affections associées aux risques de prédation en fonction des profils

L'étude proposée par l'INRAE permet une bonne représentation de la manière dont la prédation peut affecter les travailleurs en fonction de leur profil. Les enquêtes qui ont été réalisées sur le territoire pastoral cévenol rejoignent les observations faites dans cette étude.

En premier lieu, les craintes semblent beaucoup plus marquées chez les professionnels qui n'ont jamais vécu la prédation. Pour ces profils, les premières confrontations aux attaques risquent d'être des expériences particulièrement douloureuses. Les craintes semblent être plus présentes chez les éleveurs. Cette situation n'est pas étonnante puisque que c'est la pérennité même de leur activité qui est mise en jeu. Elle est d'autant plus forte pour ceux qui ont une activité basée sur la reprise familiale, puisque c'est tout un patrimoine qui est menacé. Ainsi, les éleveurs du **Groupe 1** apparaissent comme les profils les plus vulnérables aux effets de la prédation sur leur santé.

Toutefois, du fait qu'ils soient nombreux à être concernés par cette situation cela renforce aussi la cohésion entre les professionnels, ce qui peut avoir un effet protecteur. Ceux du **Groupe 2** le sont aussi mais leurs expériences passées, leur capacité à mobiliser les moyens de protection et à adapter leur conduite leur permettent de reprendre la maîtrise sur les risques qui se posent à eux. Toutefois cette proactivité peut aussi renforcer le risque d'isolement au sein de la profession.

Il a aussi été remarqué que les éleveurs, pour qui le rapport relationnel avec leur troupeau est prédominant dans le sens de l'activité, vivent avec beaucoup de difficultés l'arrivée de cette problématique. La mise en échec de ce qui leur est le plus cher se traduit concrètement par des morts violentes de leurs bêtes. L'idée même de cette éventualité suffit à générer des souffrances.

Du côté des bergers l'arrivée de la prédation peut générer toutes sortes de difficultés dans leur activité en estive, autant dans la conduite que dans les rapports avec les employeurs ou les usagers du territoire. Toutefois, les retours d'enquêtes ont montré que les inquiétudes étaient assez modérées pour une partie d'entre eux. C'est notamment les cas lorsqu'ils ont déjà travaillé sur des territoires où elle était plus intense, voire quand ils l'ont déjà vécue. Il s'agit généralement de bergers associés au **Groupe 2**. Néanmoins une autre partie des bergers qui peut être plutôt associée au **Groupe 1** reste vulnérable, qu'ils aient déjà vécu des attaques ou non. Du fait que les bergers soient particulièrement exposés en estives - dans un cadre de travail isolé - avec une importante responsabilité et parfois un engagement moral marqué vis-à-vis de leurs employeurs et/ou du troupeau - ils sont dans un contexte qui offrent peu de portes de sortie si des souffrances venaient à apparaître. Les enquêtes ont aussi révélées que les éleveurs-bergers ont tendance à exprimer plus de craintes vis-à-vis de la prédation lorsqu'ils ont leur troupeau avec eux en estive.

Enfin, il est aussi important de considérer que les propriétés sociales des éleveurs et des bergers les soumettent à différents verrous sociaux. Ces derniers peuvent rendre l'identification et la prise en charge des souffrances difficile, ce qui augmente les risques de vulnérabilité.

VIII- Les niveaux d'action pour la prévention des risques professionnels

Les facteurs de risques qui peuvent impacter la santé des bergers et les éleveurs ont des sources multiples. Une partie d'entre eux prend leur origine au sein même de l'activité, via les risques psychosociaux. Une autre partie des facteurs de risques résulte des différentes dynamiques sociales et territoriales auxquelles les professionnels sont confrontés. Ils prennent forme dans les relations au sein de la profession jusqu'aux rapports avec les institutions. Le contexte environnemental et les changements qui s'y opèrent jouent aussi un rôle important dans l'apparition et l'amplification de certaines difficultés. Les facteurs de risques identifiés dans cette étude doivent être nécessairement abordés à double titre : i) Des déterminants qui présentent individuellement des risques pour la santé des travailleurs ; ii) Des déterminants en synergie, pouvant générer l'apparition de souffrances en cascade.

Le territoire pastoral cévenol accueille une grande diversité de professionnels qui ne sont pas tous confrontés aux mêmes difficultés. De fait ils ne sont pas exposés de la même manière aux différents facteurs de risques. Il est donc important d'aborder ces déterminants avec une approche différenciée. Pour mener des actions en prévention des risques professionnels il semble pertinent d'intervenir à deux niveaux. Le premier devrait être spécifiquement orienté vers les professionnels, pour coconstruire avec eux des accompagnements adaptés aux particularités de leur travail. Le second devrait être dirigé vers les acteurs du territoire. Cela doit permettre de participer et de proposer des échanges pour mettre en lumière les questions de santé au travail, sur des projets territoriaux qui viennent interagir avec l'activité des éleveurs et des bergers.

Les actions à mener avec les éleveurs et les bergers

Les offres de services doivent être formulées et construites en concertation avec différents professionnels, pour répondre au mieux à leurs besoins et aux particularités de leur activité. Il est donc nécessaire de créer des espaces d'échanges qui permettent de travailler régulièrement avec eux. Idéalement il serait pertinent de mettre en place deux échelles d'intervention :

- Travailler par localité sur l'ensemble du territoire pastoral cévenol, avec des petits groupes professionnels. Ceci permettrait d'appréhender leurs besoins en fonction de chaque particularité territoriale ;
- Organiser des réunions avec l'ensemble des professionnels. Elles offriraient la possibilité de partager les différents résultats obtenus lors des réunions locales, de travailler sur des problématiques communes, de proposer un cadre d'échanges entre professionnels.

Etant donné que les éleveurs et les bergers s'intègrent dans différents réseaux professionnels, il est nécessaire de stimuler différentes voies pour travailler avec eux (ex : COPAGE ; Chambre d'Agriculture ; Fédération des Groupements Pastoraux du Gard/Lozère), au-delà des élus de la MSA. Les premières rencontres devront permettre à moyen terme d'intégrer les éleveurs ovins et les bergers qui n'en avaient pas connaissance. Idéalement au long terme ces actions devront s'étendre au-delà du territoire pastoral cévenol et pour d'autres systèmes pastoraux. Enfin, en plus des réunions avec les différents professionnels il sera probablement nécessaire d'organiser des visites d'exploitations et d'estives, individuelles ou collectives. Elles permettront de travailler *in situ* sur les différentes problématiques qu'ils rencontrent. Au-delà des réponses aux besoins des éleveurs et des bergers, la MSA doit aussi être force de propositions sur des thématiques qu'elle aura identifiées comme pertinentes.

Les difficultés temporelles et organisationnelles à la mise en place des actions

Du côté des éleveurs elles devront être proposées en dehors des périodes de pic de travail pour s'assurer de leur disponibilité. Les périodes les moins adaptées s'étendent de l'automne jusqu'au milieu de l'hiver et le milieu de l'été, pendant la période des foins. En fonction des systèmes d'élevage les moments de tension dans le travail peuvent être différents. Une réflexion devra aussi être menée pour intégrer aux actions les éleveurs et les éleveurs-bergers qui ne sont présents qu'une partie de l'année dans le Languedoc. Il serait pertinent de s'adresser aux caisses MSA limitrophes pour mener des collaborations en ce sens. Enfin, la plus grande difficulté qui se pose concerne l'intervention auprès des bergers et des éleveurs-bergers. Elle est difficile puisqu'ils sont pour beaucoup absents du territoire avant et après la

saison d'estive. Durant cette dernière leur disponibilité est aussi très réduite en raison de leur travail et de leur isolement géographique. Par ailleurs il y a un roulement important d'une année à l'autre pour les travailleurs saisonniers. Plusieurs possibilités peuvent a priori être proposées :

- Une journée de rencontre avant et/ou après l'estive ;
- Des journées de rencontres organisées sur des estives ou un lieu neutre accessible à tous ;
- Des rendez-vous individuels sur les estives.

En amont il est nécessaire d'avoir le contact de ces professionnels. Il faudra donc idéalement se rapprocher des groupements pastoraux, du COPAGE pour diffuser les informations. Les journées d'échange au cours de la saison devront être organisées en concertation avec les employeurs, pour que la garde puisse être assurée durant la période d'absence du berger. En complément ou en substitution des rencontres si elles sont trop difficiles à organiser, il serait intéressant d'avoir un ou plusieurs référents au sein du service PRP.

Les actions à mener avec les différents acteurs du territoire

Travailler avec les représentants associatifs, syndicaux et institutionnels (ex : DDTM ; OFB ; Parc National des Cévennes ; Chambre d'Agriculture, etc.) permet d'intervenir sur les facteurs de risques qui prennent forme dans les dynamiques sociales et territoriales. Cela doit permettre d'ouvrir le dialogue sur la santé des travailleurs, formuler des recommandations et mener des réflexions collectives sur la manière dont le contexte actuel ou à venir peut impacter les professionnels. Ces échanges pourront aussi être alimentés par les travaux qui seront menés en parallèle avec les différents professionnels.

Il serait pertinent d'intégrer les échanges actuels ou à venir sur des projets territoriaux venant affecter les activités des éleveurs et des bergers. Pour cela il faut activer le réseau déjà créé entre la MSA et les différents acteurs du territoire, mais aussi être force de proposition. Y participer permettrait d'éclairer les échanges sur les enjeux auxquels sont confrontés les professionnels et les questions de santé qui en découlent. Au-delà de de l'intérêt que peut apporter l'expertise de la MSA pour les éleveurs et les bergers sur ces sujets, cela a aussi un intérêt pour les acteurs du territoire. Intégrer les difficultés que rencontrent ces professionnels dans les réflexions et la mise en place de

projets, peut non seulement permettre une meilleure acceptation locale de leur activité mais aussi de renforcer une confiance réciproque entre ces derniers et les institutions.

Pour ce faire il serait intéressant de mettre en place différents espaces d'échanges, pour travailler sur des sujets qui auront été identifiés comme des problématiques majeures :

- Des réunions qui permettent de poser le contexte d'une problématique donnée, d'échanger sur les différents points de vue, identifier les rôles des uns et des autres, les points de convergence et de divergences, fixer des objectifs ;
- Proposer des rencontres structurées autour d'ateliers animés par un intervenant tiers, permettant d'assurer des échanges horizontaux et une co-construction de solutions entre les parties prenantes ;
- Mettre en place un suivi des actions initiées et maintenir le dialogue entre les différents intervenants pour assurer une continuité dans les actions mises en place.

Pour cela il serait nécessaire de se tourner vers les acteurs du territoire qui peuvent avoir une action concrète sur ces problématiques et qui ne se seraient pas spontanément tournés vers la MSA (ex : Parc National des Cévennes ; DDT ; OFB ; Communauté de communes ; Institut technique et de recherche ; etc.).

Intervenir sur la problématique de la prédation

Comme cela a déjà été évoqué, l'arrivée de la population *lupine* et de la prédation est un sujet multidimensionnel. Elle est aussi très préoccupante au niveau de la santé des bergers et des éleveurs. Par ailleurs, elle cristallise beaucoup de tensions, ce qui rend le dialogue et la mise en place de solutions difficiles.

La MSA doit intervenir dans le cadre de la PRP pour alerter sur les risques associés à la prédation et pour éviter la dégradation de la situation des travailleurs. Le rôle de la MSA est avant tout d'ouvrir le dialogue sur les questions de santé et d'être force de proposition pour la mise en place de solutions. Il est nécessaire que la MSA s'approprie et se positionne avec justesse sur cette problématique, pour être identifiée comme un acteur de confiance par les autres. La MSA doit essentiellement être orientée sur les questions de santé et ouvrir les

échanges à ce sujet avec toutes les parties prenantes. En raison de la sensibilité du sujet il est aussi nécessaire que la communication interne entre les services soit coordonnée, pour éviter toute action contradictoire.

Le travail engagé par la CCMSA sur cette problématique est d'une grande richesse. Elle permet d'avoir les retours d'expériences des autres caisses, notamment de celles dont les zones d'actions sont touchées depuis longtemps par la prédation. Pour la MSA du Languedoc cela offre des possibilités d'anticipation qu'il est important de mobiliser. De plus,

dans le cadre de la prévention des risques il serait opportun d'engager des échanges réguliers et directs avec les différents services PRP qui travaillent sur cette problématique. Apporter une fluidité dans le partage d'expérience ne peut être que bénéfique pour les actions qui seront mises en place sur le terrain.

Par ailleurs, l'INRAE de Montpellier accueille différents projets de recherches qu'il serait particulièrement intéressant de mobiliser.

Bibliographie

- Darré, J. (1996). *L'invention des pratiques dans l'agriculture : Vulgarisation et production locale de connaissances* (KATHARLA (ed.)).
- Clot, Y. (2015). *La fonction psychologique du travail* (Presse Universitaire de France (ed.)).
- Fiorelli, C. (2012). *L'aménagement des conditions de vie au travail des éleveurs : Proposition d'un cadre d'analyse des relations entre rapport subjectif et organisation du travail en élevage et étude de cas chez les éleveurs pluriactifs* [AgroParisTech].
- Gouthier, A., & Genevet, E. (2013). *Analyse de vulnérabilité des élevages gardois à la prédation en vue de la réduire avec des moyens adaptés*. 139.
- Gernet, I., & Dejours, C. (2016). *Psychopathologie du travail* (Berger-Lev).
- Gollac, M., & Bodier, M. (2011). *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser : Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. 223.
- Nicolas, F., & Doré, A. (2022). *Face aux Loups : Etude socio-anthropologique des effets de la présence des loups sur la santé des éleveurs et bergers*.
- Spoljar, P. (2019). *Précarité et souffrance au travail : les processus de désaffiliation en milieu professionnel agricole - Rapport d'étude pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation*. 82.